La Pierre de Vorges

Grand Besançon - Busy

Église de Busy (Office de Tourisme du Grand Besançon / Emmanuel Eme)

Ce sentier est idéal à parcourir en famille. D'une distance moyenne, ce circuit vous permettra de contempler les paysages typiques de la Vallée du Doubs.

L'itinéraire alliera passages en forêt, traversée de ruisseau et cheminement commun à la véloroute des Fleuves. Aucune difficulté majeure. Il permettra d'éveiller la curiosité des enfants et de les sensibiliser à la randonnée.

Infos pratiques

- Pratique : Pédestre
- Durée : 2 h
- Longueur : 7.4 km
- Dénivelé positif : 146 m
- Difficulté : Facile
- Type : Boucle
- Thèmes : Patrimoine

Itinéraire

Départ : Mairie de Busy
Arrivée : Mairie de Busy
Balisage : PR
Communes : 1. Busy
2. Vorges-les-Pins
3. Thoraise
4. Rancenay

Profil altimétrique

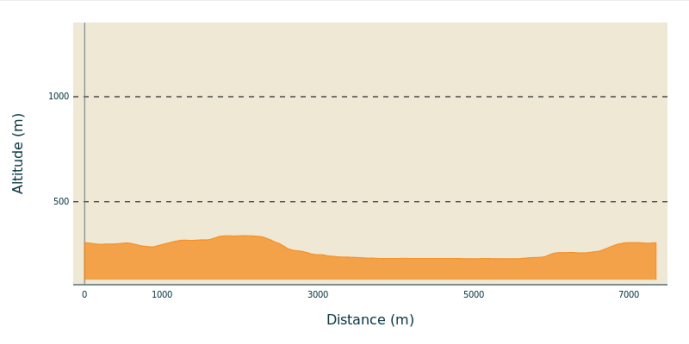

Altitude min 229 m Altitude max 339 m

1. Passez entre l’église et la mairie et rejoignez le stade de foot. Longez-le et continuez tout droit.
2. Tournez à droite chemin de la Criante puis encore à droite à la fin de ce chemin.
3. Après une petite montée qui vous emmène dans le bois de Gevrey, prenez en épingle le premier sentier à droite et continuez sur environ 700 m.
4. Au stop, prenez à droite en vous dirigeant vers le bois de Buis puis bifurquez à droite vers le sentier qui vous mène au bord du Doubs.
5. Arrivé au bord du Doubs, empruntez la véloroute sur la droite et profitez de cette partie plate pour observer les paysages typiques de la vallée du Doubs et les ruines du château de Montferrand sur la gauche.
6. Bifurquez sur la première route à droite montant au lieu-dit du Moulinot puis arrivant à Busy.
7. De retour sur la rue principale, tournez à droite pour rejoindre la mairie du Busy et le point de départ.

Sur votre chemin…

Église Saints-Pierre-et-Paul (A)

Pierre de Vorges (B)

Château ruiné de Montferrand (C)

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Recommandations

En tant que sportif, vous êtes toutes et tous « amoureux » de la nature et, par conséquent, sensibles à la protection de l'Environnement.

1. Respectez le tracé des sentiers et n'utilisez pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout sur les milieux sensibles : dunes, marais…).
2. Pensez aux autres, à la sérénité de la nature. Vous n'êtes pas les seuls à fréquenter les chemins : soyez tolérants avec les piétons, vététistes, cavaliers…
3. Apprenez à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, pour comprendre pourquoi il convient de les préserver.
4. Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets. Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.
5. Ne faites pas de feu dans la nature (forêts et zones broussailleuses).
6. Ne dégradez ni les cultures, ni les plantations et ne dérangez pas les animaux domestiques ou troupeaux. Les agriculteurs ont la gentillesse de vous laisser passer dans leurs pâtures : derrière vous, refermez toujours clôtures et barrières.
7. Tenez les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
8. Ne consommez pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
9. En période de chasse, renseignez-vous auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
10. Informez-vous des règlements d'accès aux réserves naturelles et aux parcs nationaux : les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits.

Comment venir ?

Transports

Accès en bus via la ligne 51 du réseau Ginko.

Accès routier

Depuis Besançon, prendre la N83 en direction de Lons-le-Saunier. À la sortie de Larnod, au premier giratoire, prendre la première sortie, à droite, sur la D104 en direction de Busy. Depuis la rue Principale, prendre le chemin de Landoz pour rejoindre le parking de la mairie.

Parking conseillé

Parking de la mairie, Busy

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l’objet d’une réglementation particulière.

La Raie de Buis

Période de sensibilité :

Le ruisseau de Busy

Période de sensibilité :

Château de Montferrand

Période de sensibilité :

Bois de la Côte

Période de sensibilité :

Corniches et prairies de Montferrand

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office du tourisme et des congrès du Grand Besançon
52 Grande Rue, 25000 Besançon

info@besancon-tourisme.com
Tel : +33 (0)3 81 80 92 55
https://www.besancon-tourisme.com/fr/

Sur votre chemin…

Église Saints-Pierre-et-Paul (A)

L'église paroissiale de Busy, placée sous le vocable de saint Pierre et saint Paul, a été agrandie au XVIIIe siècle. Son clocher a été reconstruit tandis que sa toiture comtoise a été joliment restaurée en 1978. Elle fait l'objet d'une inscription aux Monuments Historiques depuis 1926.

Crédit photo : Office de Tourisme du Grand Besançon / Emmanuel Eme

Pierre de Vorges (B)

La Pierre de Vorges est un rocher qui permettait de passer le ruisseau à gué. Depuis, un ponceau (petit pont en bois) a été édifié pour le franchir.

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole

Château ruiné de Montferrand (C)

Du château médiéval ruiné lors de la guerre de Dix Ans, il reste l’impressionnante silhouette d’un donjon. Perché à 150m au-dessus du village, au sommet d’une corniche qui surplombe la vallée du Doubs, il offre un beau panorama.

Crédit photo : © Grand Besançon Métropole